

Les rochers de Marche-les-Dames et leur plateau recouvrant

par E. RAHIR,

En mars 1920, (1) nous écrivions à M. Lange, régisseur des biens de la famille d'Arenberg, à Marche-les-Dames, pour obtenir l'autorisation de faire quelques fouilles archéologiques dans les rochers de la propriété et au profit des Musées Royaux du Cinquanteaire.

Non seulement cette autorisation a été accordée sans aucune restriction, mais, en plus, Madame la princesse Pauline d'Arenberg a fait savoir personnellement au Service des fouilles de l'Etat, tout le prix qu'elle attachait aux recherches scientifiques qui allaient être entreprises dans les rochers de sa propriété et que son père avait commencées en 1870. Elle a aussi mis très aimablement à la disposition de notre personnel un petit pavillon proche des rochers, pour y déposer nos trouvailles.

Le 31 mai de la même année les recherches et les fouilles minutieuses furent commencées par le chef des travaux Camille Collard.

Le premier point qu'il y avait lieu d'examiner — ce qui était aussi le désir de la Princesse d'Arenberg — était de nous assurer si la grotte fouillée en 1870 par le père de la princesse, le prince Antoine d'Arenberg, avait été complètement achevée.

Après quelques heures de sondages pratiqués dans le sol meuble de cette caverne (1 Plan et coupe de la fig. 1), nous avons pu acquérir la conviction absolue qu'il ne restait plus rien à y découvrir, les recherches d'autrefois ayant été faites complètement.

D'après ce que nous avons vu dans la suite au musée archéologique de Namur, les vestiges préhistoriques qui y furent recueillis et déposés au musée en 1870, par le Prince d'Arenberg, se composent de deux crânes humains, d'un maxillaire inférieur, de fragments d'autres crânes, d'assez nombreux fragments de poteries grossières, d'une cinquantaine de silex taillés et éclats de tailles, un poinçon en os et un certain nombre d'ossements d'animaux fendus intentionnellement, restes de repas humains. Les ossements d'animaux appartenaient à l'Elephas prim. au Rhinocéros thichor. à l'Ursus Speloeus, à l'Hyène, au Renard polaire, au Bouquetin, au Cervus elaphus, au Renne, etc.

(1) A la demande de M. le baron DE LoË, alors directeur des fouilles de l'Etat.

Cette grotte, après avoir été habitée par nos ancêtres à l'époque Quaternaire, a ensuite servi de sépulture à l'homme de l'âge de la pierre polie, ainsi que c'est souvent le cas.

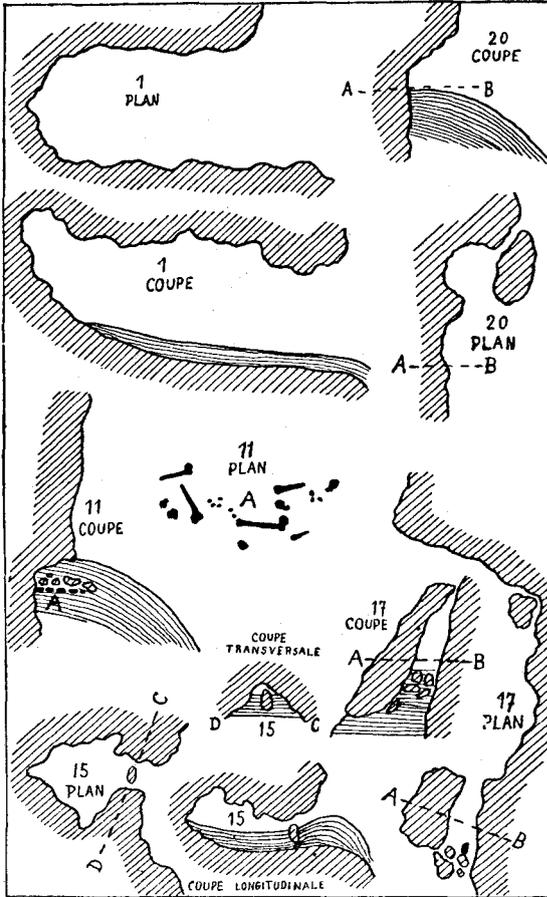


FIG. 1

Nous ne signalerons maintenant dans ces rochers que les endroits où les recherches ont donné des résultats intéressants aux points de vue de la préhistoire, de la protohistoire et de la période belgo-romaine.

Dans l'Abri n° 3 (fig. 2), situé dans une gorge rocheuse, dont l'altitude était de 34 mètres au-dessus du niveau de la Meuse et sous une muraille faisant face au S-O, nous avons découvert 6 fragments de

silex taillés, qui se trouvaient à la surface du sol ou à très faible profondeur. La situation surélevée du sol de l'Abri, à la base d'un rocher inaccessible en forme de tour, écarte l'hypothèse que ces silex, ici bien en place, aurait pu être descendus du plateau recouvrant.

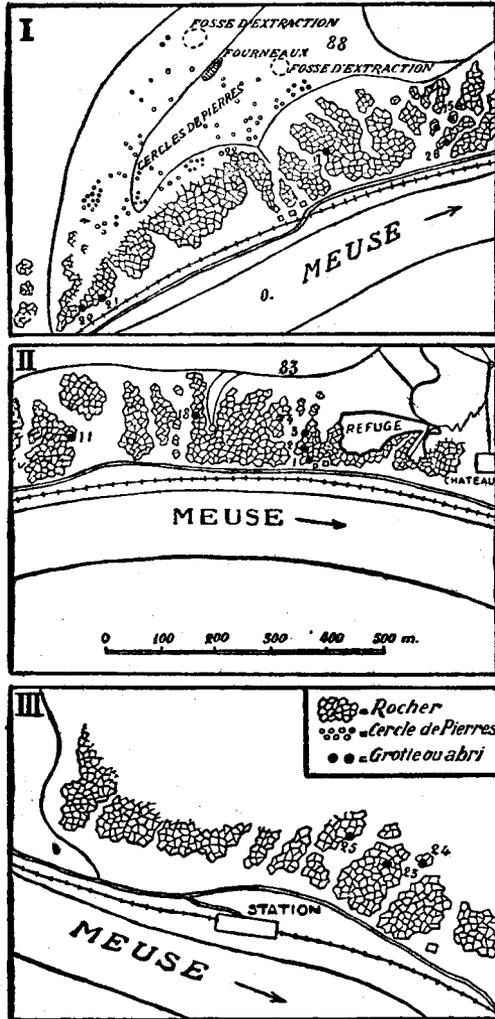


FIG. 2

Nous devons dire cependant que, sur nombre de pentes dévalant des hauteurs du plateau recouvrant, nous avons recueillis assez bien de débris de silex épars.

La constitution toute spéciale de ces rochers formant barrière au bord de la Meuse et coupée par de profondes gorges, dont les pentes rapides descendent des faîtes du massif jusqu'au fond de la vallée, expliquent aisément pourquoi l'on y recueille un peu partout des fragments de silex venant évidemment du plateau, qui fut occupé par le néolithique.

Vers le sommet de la même gorge, à une altitude de 58 mètres, nous avons reconnu, au pied d'un abri rocheux, orienté au S-E, et à une profondeur de 25 centimètres sous le sol, un foyer bien indiqué, d'âge ancien, dont le diamètre ne dépassait pas 50 centimètres.

Aucun indice archéologique ne nous a permis de déterminer à quelle époque remontait ce foyer.

A environ 700 mètres à l'Ouest du château, nous avons découvert une sépulture néolithique qui s'abritait au pied d'une haute muraille rocheuse surplombant sa base (plan 11 de la fig. 1). L'abri était orienté à l'Est.

La terrasse très étroite, renfermant la sépulture et qui bordait le rocher, était précédée d'une pente très raide, dispositif très général dans les rochers de Marche-les-Dames, ce qui rendit parfois les fouilles très difficiles, parce que nous nous efforcions de ne pas altérer le caractère du site.

Les ossements humains fragmentés qui occupaient un enfoncement de la roche, masqué par les dépôts meubles de la terrasse, s'étendaient sur une longueur d'environ 2 mètres, sur une largeur moyenne de 50 centimètres et à 50 centimètres de profondeur sous la surface du sol.

Des animaux fouisseurs — comme c'est souvent le cas — avaient quelque peu dérangé la position primitive des ossements, ainsi que le prouve le relevé fait au cours de la fouille (Plan 11 de la fig. 1).

La couche d'ossements humains était recouverte, ainsi que cela se constate assez généralement à l'époque néolithique, d'un lit de pierres placés intentionnellement par nos ancêtres de l'âge de la pierre polie, dans le but de protéger ces vestiges, contre les actions destructives.

La terrasse qui contenait cette sépulture a été fouillée sur toute sa longueur de 25 mètres, mais sans y rencontrer le moindre débris d'autres inhumations.

Ossuaire néolithique. A un peu plus de 900 mètres de distance à l'Ouest du château de Marche-les-Dames et à une altitude approximative de 50 mètres au-dessus du niveau de la Meuse, nous avons mis au jour un intéressant ossuaire néolithique. Cet ossuaire se trouvait dans une petite grotte dont l'ouverture était presque entièrement obstruée par des dépôts meubles descendus des hauteurs. On peut même dire que son entrée était invisible et il fallait la perspicacité d'un fouilleur hors pair tel que Camille Collard pour deviner sa présence.

L'ouverture de la petite grotte, de forme à peu près triangulaire (Plans et coupes 15 de la fig. 1) avait une largeur d'environ un mètre et une hauteur de 50 centimètres ; elle était orientée vers le S-O.

Dès les premiers coups de pioche, l'on découvrit, immédiatement devant l'entrée de la grotte, quelques vertèbres humaines et, bientôt après, l'on put constater de façon bien nette qu'une grande pierre avait été placée intentionnellement pour clôturer l'entrée de l'excavation. D'autres pierres, qui devaient très vraisemblablement compléter la fermeture, avaient été enlevées à une époque peut-être récente.

La grotte sépulcrale, qui avait une profondeur de 3,50 mètres et une largeur maximum de 4 mètres, près de l'entrée, était haute de 50 centimètres tout au plus du côté de l'ouverture et de 2,50 mètres au fond de la cavité (Coupe longitudinale 15 de la fig. 1). Les dépôts meubles qui recouvraient son plancher avaient une épaisseur moyenne de 60 centimètres.

Des animaux fouisseurs ayant bouleversé ces dépôts meubles, le niveau des ossements humains a été assez notablement dérangé ; c'est pourquoi des débris de la sépulture ont été recueillis jusqu'à la surface du sol.

Nos constatations minutieuses faites au cours du travail de la fouille, nous ont donné la certitude que c'était bien là un ossuaire néolithique et non des sépultures de squelettes en position naturelle.

De très nombreux ossements appartenant à plusieurs individus ont été extrait du sol meuble de la caverne. Il y avait là les vestiges d'au moins 8 êtres humains (jeunes et adultes).

Parmi les pièces les plus curieuses et les plus intéressantes qui ont été recueillies dans cet ossuaire, il y a lieu de signaler tout particulièrement, un maxillaire inférieur humain, contre une dent de laquelle avait été fixée, intentionnellement sans doute, une petite lame de silex taillé.

Comme c'est le seul silex qui ait été trouvé dans la grotte, l'on peut présumer qu'il a été placé ainsi dans la bouche du mort par l'homme néolithique, comme offrande, sorte de rite funéraire. C'est la première fois qu'il nous a été donné de faire une pareille constatation, mais, ce que nous avons remarqué assez fréquemment dans d'autres sépultures, c'est la présence de lames en silex au voisinage du crâne.

Au dessus de ce maxillaire, nous avons recueilli un maxillaire d'enfant en très bas âge, sans aucune dent et dont la trace des alvéoles dentaires était à peine visible.

Un troisième maxillaire inférieur complet a encore été mis au jour.

Deux fémurs en bon état de conservation et d'une longueur de 49 centimètres, appartenant à un individu de grande taille, qui devait avoir une assez puissante musculature, ont aussi été rencontrés.

Nous n'avons pu recueillir que deux boîtes crâniennes incomplètes (en fragments) et d'autres menus ossements humains dont quelques-uns appartiennent vraisemblablement à d'autres crânes.

Abri n° 17. Cet abri a été reconnu à environ 1150 mètres à l'Ouest du château de Marche-les-Dames et à une altitude de 32 mètres au-dessus du niveau du fleuve. Il était très bien situé, au pied d'une falaise rocheuse surplombant légèrement sa base et faisant face au plein midi. A l'Ouest, il était préservé par le même massif calcaire tournant à angle droit, au point même de l'abri (Plan et coupe 17 de la fig. 1). Le dispositif spécial permettait aux rayons calorifiques du soleil de venir se concentrer dans l'abri. Par conséquent l'emplacement bien chauffé — ce que nous avons pu constater par nous-mêmes — était très favorable à un habitat.

A une profondeur de 80 centimètres sous le sol meuble qui s'était accumulé contre la paroi rocheuse et à son voisinage, nous avons recueilli, en plus d'animaux, restes de repas humains, un assez grand nombre de fragments de poteries à pâte grossière, de caractère franchement néolithique, et qui se trouvaient dans un assez important foyer. Il y avait là des fragments de grands vases et plusieurs morceaux ornés de dessins linéaires irréguliers.

Un certain nombre de ces fragments de poteries avaient été amené près de la surface du sol par les animaux fousseurs. Quelques fragments de silex taillés y ont été recueillis.

A quelques mètres de l'habitat, dont il vient d'être question, entre la paroi de la même muraille calcaire et un gros quartier de roc détaché du massif, large de 1,60 m. et haut de 3,50 mètres (voir coupe 17 de la fig. 1) nous avons reconnu, à une profondeur variant entre 35 et 40 centimètres, sous le niveau du sol, un certain nombre d'ossements humains, représentant une sépulture qui, très vraisemblablement, remonte à l'époque néolithique. Ce qui en fournit la preuve à peu près certaine c'est la présence, dans ce tas d'ossements, de quelques menus débris de poteries à pâte grossière, caractéristiques de l'âge de la pierre polie.

Presque tous les ossements humains recueillis étaient des débris de côtes, de vertèbres et de phalanges. Parmi les os longs, il n'y en avait qu'un seul du bras. L'on peut conclure que cette sépulture a été partiellement vidée de son contenu à l'époque néolithique, comme c'est parfois le cas, ou bien que ces vestiges proviennent d'une petite grotte sépulcrale voisine qui aurait été vidée pour faire place à d'autres occupants ; ce qui est fréquent aussi.

Grotte de la Princesse (Fig. 3). Cette grotte a été baptisée ainsi en souvenir de la Princesse Pauline d'Arenberg qui avait si aimablement autorisé le Service des fouilles de l'Etat à faire des recherches dans toute sa propriété. Cette caverne n'avait jamais été fouillée. Profonde d'une dizaine de mètres, haute de deux à trois mètres et large de quatre à six mètres, elle se présentait favorablement comme habitat quaternaire. Elle

était située à 550 mètres à l'Ouest du château de Marche-les-Dames et à une altitude de 34 mètres au dessus du niveau du fleuve. Elle était difficilement accessible.

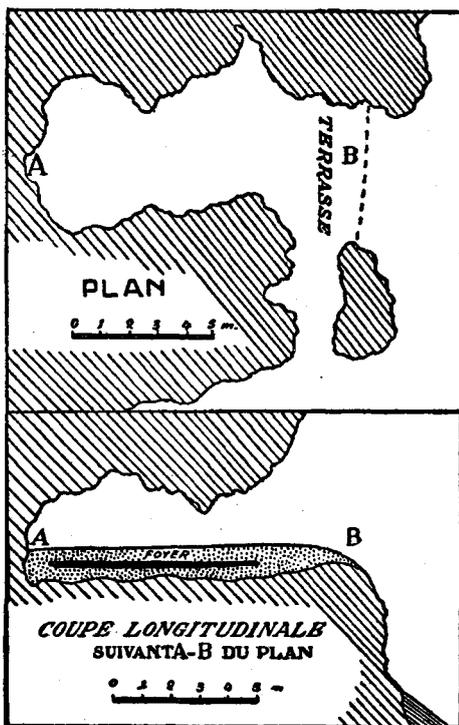


FIG. 3

Marche-les-Dames. = Plan et coupe de la grotte de la Princesse.

Le sol meuble qui recouvrait le plancher rocheux de la grotte avait une épaisseur moyenne de 1 mètre.

Le niveau habité par l'homme préhistorique se trouvait à une profondeur moyenne de 50 centimètres sous la surface du sol ; il se distinguait aisément par sa teinte rouge, tranchant sur le ton brunâtre ou jaunâtre du limon blocailleux qui composait l'entière du dépôt meuble de la caverne.

C'est dans l'épaisseur du niveau rouge que l'on a rencontré la plus grande quantité de débris d'ossements d'animaux, de silex taillés, d'os travaillés par l'homme ainsi que des morceaux d'oligiste, matière colorante qui a donné le ton rouge à ce niveau. L'on a cependant recueilli quelques vestiges archéologiques, au dessus comme au dessous de ce niveau, comme c'est très fréquemment le cas.

Ce qui est certain, c'est que la grotte n'a été occupée par l'homme qu'à une seule époque et que cette époque est très ancienne.

En général, c'est près de l'entrée de la caverne que l'on a découvert le plus grand nombre d'éclats minuscules de silex et c'est là aussi que l'on y a recueilli — au voisinage d'une pendeloque perforée — la plus grande quantité de fragments d'oligiste.

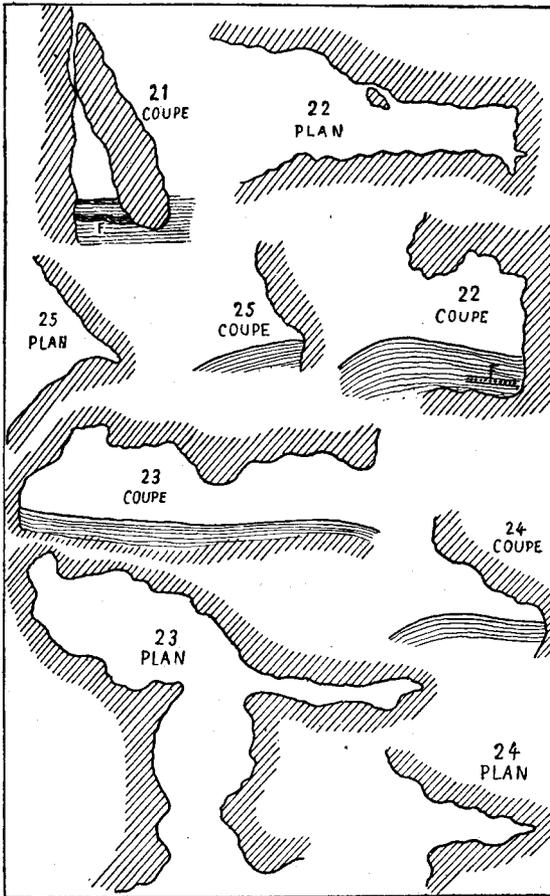


FIG. 4

Fait intéressant, vers l'entrée de la grotte les silex étaient généralement très patinés, parfois même la patine traversait entièrement la matière siliceuse. Au contraire, vers le fond de la caverne, surtout à droite, l'on a découvert assez bien de grands éclats et d'instruments taillés qui étaient privés de toute patine (silex noir).

C'est vers le fond de la grotte que l'on a mis au jour le plus grand nombre d'ossements d'animaux, restes de repas humains, d'instruments travaillés en os ou en ivoire, ainsi que la plus grande quantité de silex taillés et utilisés.

En ce point l'habitat était assez mal éclairé, parce que la voûte de la partie antérieure de la caverne était assez basse.

Le nombre des silex taillés ou débris de taille qui ont été recueillis dans cette grotte est d'environ 600. Parmi ces silex, il y a lieu de signaler une soixantaine de lames et de grattoirs et notamment des grattoirs épais du type caréné. c'est-à-dire caractéristiques de l'époque aurignacienne. Les pièces taillées de l'époque magdalénienne y font défaut (Fig. 5). C'est

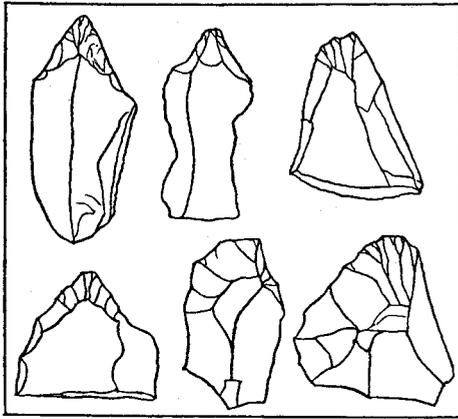


FIG. 5

donc un habitat quaternaire qui fut occupé par l'homme préhistorique à la même époque que le fut la grotte de Spy dans ses niveaux supérieurs.

En plus des silex taillés l'on y a recueilli plusieurs objets en os ou en ivoire travaillés et notamment une sorte de ciseau en parfait état de conservation (fig. 6) ainsi que quelques autres pièces façonnées par l'homme primitif.

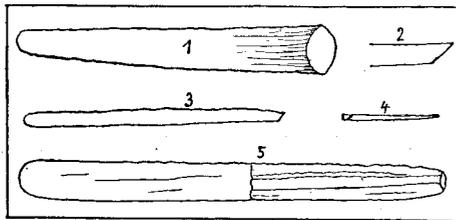


FIG. 6

Une seule pendeloque, dent perforée intentionnellement, a été découverte dans le niveau rouge.

Ajoutons qu'à la surface du sol, nous avons récolté quelques fragments de poteries belgo-romaines avec une pièce de monnaie de la même époque.

L'abri n° 20 (plan et coupe 20 de la fig. 1) très bien exposé au sud et voisin d'une petite grotte, ne nous a fourni aucun élément pouvant se rapporter à l'histoire de l'homme. A une profondeur de 1,20 mètre, nous y avons cependant reconnu un important foyer, de 10 centimètres d'épaisseur qui n'était composé que de débris de charbon de bois.

L'abri 21 qui se trouvait à 1 mètre seulement au dessus du niveau du fleuve (21 de la fig. 4) n'a fourni, à une profondeur de 60 centimètres, sur le roc en place, qu'un foyer avec fragments de poteries modernes. Ce point était autrefois atteint par les crues du fleuve.

Grotte n° 22. Cette grotte-habitat (Planche et coupe 22 de la fig. 4), dont l'altitude est de 45 mètres au dessus du niveau de la Meuse et qui est située à 1300 mètres à l'Ouest du château, occupe une situation fort curieuse à l'extrémité la plus élevée et sans issue en ce point d'une étroite gorge aux parois verticales. L'ouverture était tournée vers le sud (Plan 22 figure 4). En plan, elle est de forme à peu près rectangulaire, profonde de 4,50 mètres, large de 1,70 mètre et haute de 3 mètres, en moyenne.

A une profondeur de 80 à 90 centimètres sous le sol meuble, mais seulement vers le fond de la grotte, l'on a recueilli des fragments de poteries grossières, non ornementées, de caractère néolithique qui appartenaient à plusieurs vases ; le tout se trouvait mélangé à des vestiges de foyer contenant des débris de repas, dont une écaille de moule de rivière (F. coupe 22 fig. 4).

Grotte n° 23. Elle se creuse dans un rocher situé derrière la gare de Marche-les-Dames et dans un endroit difficile à découvrir. Sa distance du château est de 700 mètres environ et son altitude de 38 mètres au dessus des eaux de la Meuse. Sa profondeur est de 14 mètres, sa largeur varie entre trois et quatre mètres et sa hauteur atteint une moyenne de 3 mètres (Plan et coupe 23 de la figure 4). Elle est très bien éclairée dans sa partie antérieure, très sèche et avec ouverture tournée vers le sud. Elle se présentait donc très favorablement pour avoir été occupée par l'homme à l'époque préhistorique.

Malheureusement nos sondages minutieux fait en nombre de points de la caverne, nous ont prouvé que son sol meuble avait été entièrement et complètement fouillé autrefois par des inconnus.

A part quelques fragments de poteries qui paraissent belgo-romaines, nous n'y avons pas trouvé des traces de foyers, ni aucun objet pouvant faire présumer l'époque où elle fut occupée.

Grotte n° 24. Elle est située à une cinquantaine de mètres de la grotte 23 et à une altitude de 45 mètres. Le sol meuble de 40 centimètres qui recouvrait son plateau ne contenait aucun vestige archéologique (Plan et coupe 24 de la figure 4).

Abri n° 25. Se trouvait à 80 mètres à l'Ouest de la grotte 23 et à une altitude de 40 mètres au dessus de la Meuse.

Dans le sol meuble sous l'abri (Plan et coupe 25 de la figure 4), l'on a recueilli deux fragments de poteries grossières, de caractère ante-romain, dont l'un portait une ornementation.

En plus, l'on y a récolté cinq os, dont une vertèbre humaine.

Abri n° 26. Il était situé à l'entrée d'une gorge profonde et à une altitude de 20 mètres au dessus de la Meuse. La face de l'abri était tournée vers le S-E. Au pied de la muraille rocheuse élevée et légèrement surplombante en ce point, s'allonge une terrasse dont le sol meuble renfermait, à une profondeur de 50 centimètres en moyenne, des traces bien nettes de foyer. On y a recueilli des fragments d'objets romains, des débris de poteries diverses, rouges, grises, etc., des morceaux de tuiles caractéristiques et des ossements d'animaux restes de repas humains, établissant à toute évidence que l'endroit fut habité autrefois, à l'époque belgo-romaine.

Abri 28. L'on y a trouvé des fragments de poteries à pâte grossière, de l'âge du fer dont quelques morceaux ornés de dessins linéaires croisés, des ossements humains et d'animaux et quelques silex taillés.

Plateau recouvrant les rochers de Marche-les-Dames

Cercles de pierres. Sur le haut plateau qui s'étend au dessus de la chaîne rocheuse de Marche-les-Dames, d'une altitude variant généralement entre 80 et 88 mètres au dessus du niveau de la Meuse et à environ 1200 mètres à l'Ouest du château de Marche-les-Dames, nous avons constaté l'existence, à la surface du sol et dans le sous-bois clairsemé, de *curieux cercles de pierres*, parfois très nettement indiqués, de faible diamètre, et qui paraissaient très anciens. Il n'y a pas de doute que ces pierres avaient été placées ainsi intentionnellement par l'homme (Fig. 2).

Si nous n'avons pu reconnaître qu'un petit nombre de cercles réguliers et complets, c'est parce que beaucoup d'entre eux avaient été en grande partie ou même entièrement détruits, par les coupes de bois répétées depuis des temps reculés. Le plan, figure 2, donne une idée approximative du nombre encore visible de ces cercles de pierres.

La première fouille faite à l'intérieur de l'un de ces cercles de pierre n° 1, a montré que le dispositif était bien circulaire, que le diamètre extérieur était de 2,40 mètres et le diamètre intérieur, de 1,40 mètre seulement. Nous avons constaté alors qu'une cuvette, également circulaire et d'un diamètre égal à celui du diamètre interne du cercle, avait été creusée dans le sol, formé de têtes de roches jusqu'à la profondeur de 50 centimètres (Fig. 7 plan et coupe).

Le fond de la cuvette était si régulièrement plan, qu'on aurait pu le prendre pour un dallage. La fouille, en profondeur, nous a cependant donné la preuve que la roche était bien en place et que la cuvette avait été creusée intentionnellement par l'homme.

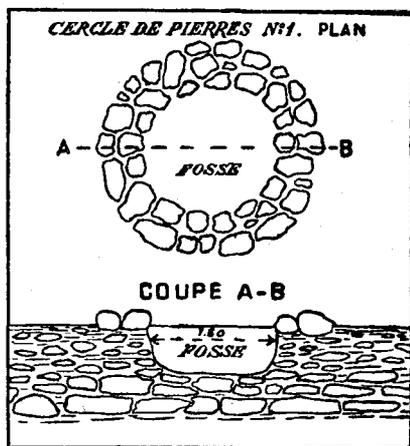


FIG. 7

Dans les dépôts meubles mélangés de pierres qui remplissaient la cuvette, nous avons trouvé une trentaine de tessons de poteries grossières, incontestablement d'une facture ante-romaine, et qui appartenaient à plusieurs vases. En plus nous y avons recueilli quelques os d'animaux, un fragment d'oligiste, mais pas la moindre trace de foyer.

Nous avons ensuite fouillé trois autres cuvettes entourées de leur cercle de pierres et le résultat a été chaque fois le même.

Autour de toutes les cuvettes, à la surface du sol et sous le sol, comme sur tout le plateau environnant ces curieux cercles, nous avons récolté quelques ossements d'animaux, des fragments de poteries grossières dont quelques-unes étaient ornementées de coups d'ongle ou autres dessins. En plus, nous avons recueilli assez souvent des débris de scories de fer.

Le caractère des poteries nous indique nettement une occupation de ce plateau à l'âge du fer, comme la présence des scories de fer nous donne des preuves que l'on y travaillait ce métal.

Le groupe des cercles de pierres paraît s'étendre sur une longueur de 200 à 300 mètres, au moins, contre le rebord du plateau vers la Meuse et sur une largeur d'une centaine de mètres (Fig. 1).

A une centaine de mètres de la première cuvette fouillée, ce qui correspond à la limite sud du cercle de pierres (le Nord étant la bordure

du plateau) nous avons remarqué qu'en un point le sol meuble avait une teinte noire très prononcée. En ouvrant une large tranchée à cet emplacement, l'on y a extrait presque immédiatement de grosses scories de fer et des débris de creusets pour fondre ce métal ; indiquant donc avec certitude qu'un village de fondeur ante-romain s'était établi (Fig. 2) sur ce plateau ou au voisinage des cercles de pierres. Ajoutons qu'un fragment de ce fourneau portait encore l'empreinte bien nette de trois doigts.

Nous avons continué ensuite la fouille des cercles de pierres parsemés sur le plateau. Nous avons ainsi pu établir que le diamètre moyen des cercles était extérieurement de 2,40 mètres et intérieurement de 1,40 mètre, et que tous délimitaient une cuvette creusée intentionnellement dans le sol parfois rocheux, à une faible profondeur, ne dépassant pas 70 centimètres.

Le cercle n° 4 avait un diamètre de 2 mètres à l'extérieur et de 1,20 mètre à l'intérieur et la cuvette avait une profondeur de 60 centimètres. Ici, l'on n'a pas recueilli le moindre fragment de poterie à l'intérieur du cercle. Au n° 5, d'un diamètre de 2,20 mètres à l'extérieur et de 1,50 mètre à l'intérieur, l'on n'a rien trouvé dans le sol de la cuvette et seulement quelques fragments de poteries à l'extérieur.

Dans la cuvette du cercle de pierre n° 6 de 2 mètres de diamètre extérieur et de 1,10 mètre intérieur, l'on n'a rien découvert. Dans le sol à l'extérieur du cercle, l'on a reconnu quelques menus fragments de poteries grossières.

Le n° 7, contrairement aux précédentes cuvettes, avait une forme carrée. La bordure de pierre entourait la fosse carrée de 1,40 mètre de côtés. Ici la bordure était formée de pierres plus grandes, placées assez irrégulièrement et formant plus ou moins un cercle. Le diamètre du tout variait entre 4,50 mètres et 5 mètres.

Le cercle 8, dont la cuvette avait une profondeur de 50 centimètres, atteignait un diamètre de 1,30 m. à l'intérieur et 2,30 m. à l'extérieur. La fosse ne contenait que quelques fragments de poteries, qui étaient accompagnés d'ossements d'animaux restes de repas humains. Sur tout le pourtour de ce cercle l'on a recueilli plusieurs centaines de fragments de poteries, dont un certain nombre étaient ornementées de rayures ou autres dessins, et de nombreux ossements de repas. Quelques silex taillés ont été recoltés à la surface du sol.

Du côté sud et sur une étendue de 2 mètres de largeur, les poteries étaient beaucoup plus abondantes qu'en tout autre point. Là aussi, l'on a trouvé des traces de foyers anciens, depuis la surface du sol jusqu'à une profondeur de 20 centimètres.

Le cercle n° 9 contenait, à l'intérieur de la fosse, des fragments de poteries non ornementées de l'âge du fer et des ossements d'animaux restes de repas humains. Le pourtour du cercle de pierres était parsemé, comme aux autres cercles, de fragments de poteries, ici non décorées, et de restes de repas.

Fosse circulaire 10. L'on y a récolté à l'intérieur, comme sur le pourtour de la fosse des fragments de poteries, dont quelques morceaux étaient ornementés de fines rayures parallèles et d'autres dessins. On y a recueilli aussi des ossements d'animaux restes de repas.

* * *

Quelle serait la signification de ces cercles de pierres et des cuvettes circulaires qu'ils entourent. Malgré nos plus minutieuses investigations multipliées en de nombreux points, nous ne pouvons émettre que des hypothèses à ce sujet.

Tous avaient des dimensions à peu près semblables et, à part un dispositif qui avait une forme carrée, leur régularité circulaire était assez remarquable.

Les cuvettes, sans aucune exception, ne contenaient que des débris de poteries de l'âge du fer, un peu d'ossements d'animaux restes de repas humains, de très rares scories de fer, le tout mélangé à de la terre. L'on n'y a pas rencontré des débris de charbon de bois, ni la moindre trace de terre rougie par l'action du feu pas plus que le plus minime débris d'ossements incinérés.

Par leur forme, ces cercles de pierres rappellent ceux de Garin, dans la Haute-Garonne, que nous avons eu l'occasion d'étudier sur place et qui représentent des sépultures du premier âge du fer ; mais ces cercles de pierres du Midi de la France contenaient en leur centre une urne cinéraire recouverte d'une dalle brute ou d'une ardoise. Ces cercles pyrénéens de diverses dimensions avec leur contenu représentent, à n'en pas douter, des sépultures par incinération.

Mais, d'après tous les vestiges recueillis à l'intérieur ou à l'extérieur des cercles de pierres de Marche-les-Dames, absolument rien ne peut faire présumer que ce sont là des restes de sépultures à incinération. Si l'on se trouvait en présence de sépulture violées à une époque postérieure à l'âge du fer, l'on aurait toujours trouvé des traces, si minime soit elles, d'ossements incinérés et des débris de charbon de bois. Jusqu'à preuve du contraire, nous devons donc écarter l'hypothèse que ces dispositifs circulaires représenteraient une nécropole.

L'exiguïté de la fosse entourée de pierres (environ 1 m. 40) permet difficilement d'admettre que ce furent là les habitations des hommes de l'âge du fer qui travaillaient le métal en leur voisinage.

Ce qui nous paraît le plus probable c'est qu'il y avait là des sortes d'abris temporaires de forme circulaire dont se servaient ces hommes primitifs. A défaut d'autres hypothèses plausibles, nous nous arrêtons à celle-ci.

Tertres

Les tertres dont il va être question sont situés entre 500 et 600 mètres de distance et au sud de la bordure rocheuse de Marche-les-Dames qui domine la Meuse de 80 à 93 mètres.

Tertre B. (B fig. 8). Ce tertre artificiel était long d'environ 22 mètres, large de 6 à 7 et haut de 60 à 70 centimètres. Une tranchée de 1 mètre de largeur sur 8 mètres de longueur, ouverte suivant le grand axe du monticule n'a mis au jour que quelques petits fragments de poteries grossières d'âge ante-romain, un fragment de creuset et de menus morceaux de scories de fer, un éclat de silex taillé et plusieurs morceaux de grès. Il n'y avait pas de trace de charbon de bois, ni de débris d'ossements humains.

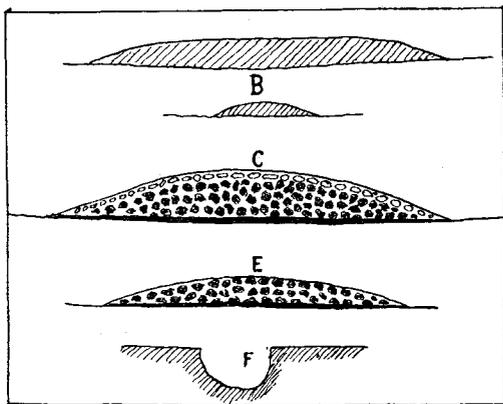


FIG. 8

Tertre C. Dans ce tertre de forme circulaire et d'un diamètre de 70 centimètres, la tranchée qui y a été ouverte a prouvé que le sol sous le monticule avait été creusé de 10 centimètres. Toute la surface du tertre était recouverte d'un lit de pierre d'une épaisseur moyenne de 15 centimètres. Sous cette couche et jusqu'au niveau du sol primitif, l'on a recueilli un très grand nombre de scories de fer, qui reposaient sur une couche de charbon de bois et de terre brûlée, de 15 centimètres d'épaisseur.

Le charbon de bois et la terre brûlée formaient deux amas distincts, là où l'on devait vraisemblablement avoir fondu du minerai de fer.

A tous les niveaux l'on a recueilli une grande quantité de fragments de poteries à pâte grossière, de facture ante-romaine. L'on y a trouvé également des morceaux de terre cuite, dont un certain nombre d'assez grande dimension, vestiges de fourneaux protohistoriques pour la fusion du minerai. Les scories accumulées sous ce tertre peuvent être évaluées à un millier de kilogr.

Très vraisemblablement les pierres qui recouvraient ce tertre avaient été placées par les cultivateurs pour en débarasser les terres avoisinantes.

Tertre D. Sa forme était circulaire, d'un diamètre de 6 mètres et d'une hauteur de 70 centimètres. Le monticule était proche du tertre B. L'on y a découvert quelques scories de fer mélangées à de la terre et à des pierres, ainsi que des morceaux de poteries à dessins formés de lignes croisées.

Tertre E (Fig. 8). Ce tertre circulaire avait un diamètre de 6 mètres et une hauteur de 60 centimètres. Il était formé de terre, de quelques morceaux de terre cuite, débris de fourneaux comme au tertre C, et de débris de charbon de bois. Des fragments de poteries grossières, antérieures, ont été recueillis à tous les niveaux.

Au N-E de ce tertre, tout contre son bord (F. Fig. 8), l'on a reconnu une petite fosse de forme à peu près circulaire qui avait été creusée intentionnellement dans les têtes de roches qui affleurent en ce point. Sa profondeur était de 70 centimètres et son diamètre de 1,20, c'est-à-dire à peu près comme les cuvettes entourées de cercles de pierres dont il a été question précédemment. Nous n'y avons recueilli que deux petits fragments de poteries grossières.

En 1921 nous avons encore fouillé quelques cuvettes entourées de cercles de pierres, au même endroit que l'année précédente. Les résultats de ces recherches ont été identiques à celles de nos premières investigations sur le plateau de Marche-les-Dames, c'est-à-dire que nous n'y avons recueilli que des fragments de poteries grossières et des ossements d'animaux restes de repas humains. Les mêmes découvertes ont été faites autour des cercles de pierres,

Comme l'année précédente nous n'y avons pas rencontré la moindre trace d'ossements humains incinérés, nous pouvons donc écarter l'hypothèse que ces cercles de pierres entouraient des sépultures.

Refuge Antique

Ce refuge, très bien indiqué, est situé sur le plateau recouvrant les rochers de Marche-les-Dames et à une altitude voisine de 75 mètres au dessus des eaux de la Meuse, et sur le rebord d'une falaise verticale qui domine le fleuve (Fig. 2).

Du côté sud, ce lieu de refuge qui s'étend sur une longueur d'environ 200 mètres et dont la grande largeur atteint une centaine de mètres, était défendu naturellement par une barrière rocheuse tout à fait inaccessible. Vers le plateau, une levée de terre avec fossé en rendait l'accès fort difficile.

Ce refuge fortifié était composé de deux enceintes de levées de terre. L'une, la plus grande (A. figure 9), enfermait le tout dans une surélévation artificielle de 260 mètres de longueur, qui était plus élevée et mieux conservée dans sa partie ouest que dans sa partie est. L'autre, l'enceinte intérieure, plus petite que la précédente (B. figure 9), mais plus élevée qu'elle, consistait en une surélévation naturelle qui avait été rendue plus inaccessible par le creusement d'un fossé à sa base et probablement aussi en rapportant des terres à son sommet. Cette dernière levée, en grande partie naturelle, mais qui avait aussi été travaillée par l'homme, barrait un très petit promontoire rocheux, large de 20 à 35 mètres et long d'environ 70 mètres.

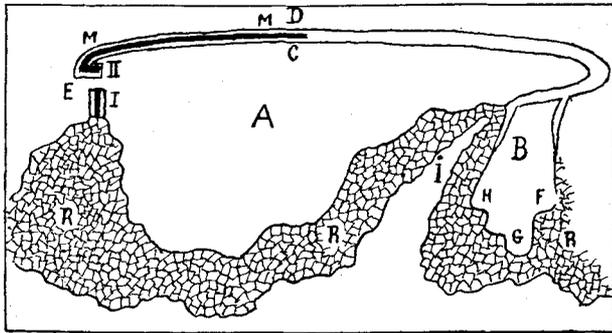


FIG. 9

Ce deuxième refuge, à l'intérieur du premier, était tout à fait inaccessible du côté sud et à l'ouest et difficilement abordable à l'est en raison de la très forte pente du terrain de ce côté.

Au nord, vers le plateau, le refuge était défendu par le travail artificiel et par les pentes naturelles dont il a été question et qui venaient s'appuyer contre la profonde gorge (fig. 9).

Actuellement ce petit promontoire très escarpé est parcouru par des chemins et, sur le rebord des rochers, l'on a aménagé trois belvédères (F. G. H.) d'où la vue s'étend au loin dans la vallée de la Meuse. Ce deuxième refuge pourrait vraisemblablement être assimilé au rôle du donjon des châteaux forts moyennageux, autrement dit, le point de la dernière défense, quand la résistance n'était plus possible dans le refuge principal A.

Les sondages de recherches et les tranchées qui furent ouvertes dans les deux levées de terre parallèles vers ce petit refuge, ainsi que les investigations faites un peu partout, dans les levées, les fossés, etc., ne nous ont fourni aucun vestige archéologique pouvant nous donner des indications sur l'âge du travail défensif.

Il n'en a pas été de même pour nos recherches faites dans la moitié ouest de la grande levée de terre qui barre l'accès du lieu de refuge A.

En ce point, nos investigations, qui ont été longues et minutieuses, nous ont donné de très intéressants résultats, non seulement au point de vue de l'âge de ce travail défensif, mais surtout sur un nouveau mode de construction — non encore connu pensons-nous — de murs antiques consolidés par l'action du feu (voir coupe C.-D. fig. 10).

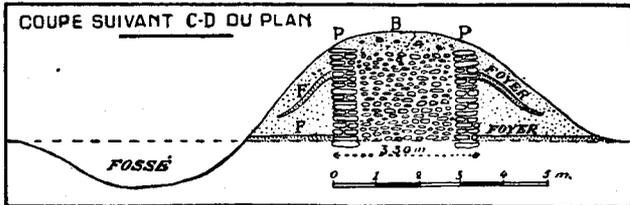


FIG. 10.

Là, le fossé extérieur, qui est profond, est fort bien conservé ; il en est de même de la levée de terre haute et à pente raide (2,50 mètres). Du fond du fossé jusqu'au point le plus élevé de la levée de terre, il y a une dénivellation de 3,70 mètres. Le fossé a une largeur de près de 5 mètres et la levée de terre atteint un diamètre d'environ 9 mètres.

La tranchée ouverte du côté D, à l'extérieur, nous a fait reconnaître un parement de mur en pierres sèches (P. fig. 10) sur une hauteur de près de 2 mètres et dont l'épaisseur était, en moyenne, de 30 centimètres. Ces pierres choisies et non taillées étaient assemblées avec de la terre qui faisait office de mortier.

A la surface du sol en place nous avons constaté la présence d'une couche, épaisse de 15 centimètres de terre rougie par l'action d'un feu violent et dont l'intensité à même déterminé la dissociation de roches calcaires qui s'y rencontraient.

Aux deux tiers de la hauteur de ce parement de mur, nous avons rencontré une deuxième couche de terre rougie par le feu, comme la première (F. F.).

Une tranchée ouverte ensuite dans la même levée de terre, mais cette fois à l'intérieur du refuge, a mis au jour les mêmes éléments, soit un parement en pierres sèches ainsi que les deux couches de terres rougies par l'action du feu et au même niveau que de l'autre côté de la levée de terre.

En poursuivant nos investigations entre les deux parements de ce mur large de 3,50 mètres, nous avons constaté que l'intervalle entre les parements était rempli avec de la blocaille mélangée de terre.

D'après ce que nous avons pu remarquer ici, il paraît que l'on a construit tout d'abord les parements, puis qu'on les a consolidé en un tout plus résistant en les soumettant à l'action d'un feu violent, qui eut pour résultat de les calciner partiellement.

Jugeant sans doute qu'une seule calcination n'atteignait pas suffisamment le haut du mur, l'homme primitif y alluma un deuxième foyer de calcination (Fig. 10).

A l'intérieur des parements, l'on n'a pas rencontré la moindre trace de calcination ; il n'y avait que de la blocaille de remplissage.

Ce mode de construction d'un mur avec consolidation par le feu présentant ce caractère spécial nous paraît nouveau, tout au moins nous n'avons pas connaissance qu'un pareil dispositif ait été reconnu.

Nous avons la conviction que ce mur en pierres sèches avec blocailles entre les parements, ainsi que la levée de terre, remontent à une époque ante-romaine ; ce que nous prouvent les quelques fragments de poteries à pâte grossière qui ont été recueillis dans les tranchées, ainsi qu'un morceau de scorie de fer.

Ce lieu de refuge remonte, très vraisemblablement à l'âge du fer, c'est-à-dire à la même époque que celle où nous avons constaté les nombreux et caractéristiques vestiges au voisinage des cercles de pierres dont il a été question précédemment.

Toute une série de tranchées ont été ouvertes en d'autres points de la levée de terre et de nombreux sondages ont été faits un peu partout. Nous avons pu établir ainsi que ce mur se continue sur une longueur de 120 mètres et sur une largeur moyenne de 3 mètres. Il se continue, sans interruption et bien nettement, sur toute la moitié ouest de la levée de terre (N. M. fig. 9).

L'entrée de ce lieu de refuge E est située à l'extrémité ouest, près de la déclivité en forte pente vers la Meuse. L'accès de cette entrée se trouvant entre les murs I et II, était défendu par le coude en avancée du mur II, plus élevé en ce point. L'assaillant voulant forcer l'entrée du refuge, était attaqué dans le dos par les défenseurs placés au point le plus avancé du mur II.

Les fouilles entreprises à l'intérieur du lieu de refuge principal, c'est-à-dire dans l'espace circonscrit par la levée de terre, n'ont fourni aucun élément archéologique intéressant. Il en est de même pour les sondages très nombreux pratiqués un peu partout.

Ajoutons, qu'en plusieurs points, au voisinage de la surface du sol, on a reconnu des traces d'occupation dont on n'a pu déterminer l'époque et qu'un peu partout l'on a recueilli un assez grand nombre de silex taillés, indiquant l'occupation de ce plateau à l'époque néolithique.

Ainsi que l'on peut s'en rendre compte par cet exposé, les recherches faites dans ce massif et sur ses hauteurs au cours de deux années, ont donné d'importants résultats surtout au point de vue paléolithique, néolithique et de l'âge du fer.

En plus, quelques points furent occupés à l'époque belgo-romaine.

Il est possible qu'en reprenant les fouilles de la chaîne rocheuse de Marche-les-Dames et du plateau recouvrant, l'on ferait encore d'intéressantes constatations, mais nous pensons que ces constatations ne seraient plus guère bien utiles à la connaissance des populations qui occupaient les rochers et le plateau.

* * *

Si ce pittoresque ensemble rocheux de Marche-les-Dames constitue une des merveilles naturelles de la vallée de la Meuse, au point de vue de l'histoire de nos ancêtres, il est tout aussi remarquable aux points de vue géologique et botanique.

Discussion

B^{on} DE LOE. — Je signale à ce sujet une brochure de Benoit Faber datant de 1862 dans laquelle l'auteur dit avoir trouvé à Marche-les-Dames des traces de l'industrie du fer. Pour lui ces cercles de pierres seraient des nécropoles sans doute vidées, car il y a vu des traces d'incinération.

M. HASSE. — Dans le Yorkshire on a trouvé des cercles de pierres les uns avec des traces d'incinération, d'autres sans ces traces.
